

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe de la Coopération

Alternative à l'économie fossile, la biomasse constitue une solution d'avenir, aussi bien comme énergie renouvelable que pour ses autres usages non alimentaires (biomatériaux, engrais, chimie...). Leader en Europe pour ces nouveaux débouchés, la France dispose déjà de filières structurées grâce à d'importantes ressources agricoles, forestières et maritimes. La bioéconomie est ainsi à la croisée de plusieurs secteurs d'activité qui représentent des opportunités pour nos coopératives agricoles et forestières.

Pour prendre en compte le caractère non renouvelable de ces ressources et garantir une cohérence à l'ensemble des démarches engagées, une stratégie nationale de la bioéconomie a été lancée. Dans cette logique, les questions de durabilité et de gouvernance ont été placées au cœur de l'avis, davantage que la dimension économique.

Le groupe de la coopération partage la volonté de privilégier l'approche par le territoire. L'avis met en valeur l'exemple du site de Bazancourt-Pomacle, que la section de l'environnement a visité.

Cette bioraffinerie est le fruit d'une démarche collective de long terme initiée et portée par des agriculteurs regroupés dans les coopératives Cristal Union et Vivescia. L'approche développée dans le cadre du pôle Industrie Agro Ressources a permis de bâtir un véritable écosystème de la région rémoise avec cette bioraffinerie, sa plate-forme d'innovation, *la Ferme 112*, réhabilitation d'une ancienne base militaire, et l'ensemble des parties prenantes, au premier rang desquels les collectivités locales et les universités.

Cet exemple illustre la capacité des acteurs économiques et locaux à se mobiliser pour engager des mutations profondes dans les territoires, et à créer les activités et les emplois de demain. Pour cela, il est en effet nécessaire de dynamiser l'effort de recherche et d'innovation.

Le groupe de la coopération partage pleinement l'affirmation selon laquelle « *pour se développer, la bioéconomie a besoin d'un horizon clair, d'une certaine stabilité, d'un cadre politique qui tient compte des défis économiques, environnementaux, technologiques, sociaux et institutionnels* ».

Ce « modèle » ne peut être durable à l'échelle d'un pays seul, l'avis le souligne bien, et la France parmi les leaders mondiaux dans le domaine de la bioéconomie, doit en effet porter ces enjeux au niveau européen.

Pour la coopération, la bioéconomie est une « économie », qui se doit bien sûr d'être durable et responsable en cohérence avec la stratégie nationale de la bioéconomie. Cet avis peut contribuer à trouver un juste équilibre entre « un regard plus exigeant » et le développement d'un secteur économique offrant des perspectives de croissance durable.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.